



7^e Art - Association de salles de cinéma Normandes

COMPTE-RENDU REUNION TECHNIQUE #4
du 24 janvier 2024 en visioconférence
avec Olivier Douet, Directeur fondateur de La Cabinerie

Présent.e.s

<i>Intervenant La Cabinerie, Directeur fondateur</i>	<i>Olivier DOUET</i>
<i>Cinéma Paradiso Aunay-sur-Odon</i>	<i>Jennifer PEREIRA et François CARRO</i>
<i>Cinéma Le Café des images Hérouville St Clair</i>	<i>Pierre CHARPENTIER</i>
<i>Cinéma Le Rexy St Pierre en Auge</i>	<i>Agnès BEAUCHAMP et Brigitte FERRAND</i>
<i>MaCaO 7ème Art</i>	<i>Mathilde ROLLAND</i>

Présentation Power Point d'Olivier Douet :

La cabinerie est spécialisée dans le reconditionnement des équipements de projection. Elle propose différents services, en dehors du rétrofit laser :

- Réparations*
- Vente et installation de projecteurs neufs ou reconditionnés*
- Locations*
- Conseil, maintenance*
- Recyclage et dépollution des anciens équipements (transports, logistiques, stockage, tri...)*
=> projet France 2023 à venir

Le rétrofit laser:

Économies d'énergie du laser : d'après leurs tests, le passage au laser permet d'économiser 65 à 70 % de la consommation d'énergie sur le seul poste du projecteur.

Le laser est une lumière froide : il est nécessaire de refroidir le projecteur pour maintenir le laser à une température précise, mais celui-ci dégage beaucoup moins de chaleur que le Xénon (production de chaleur comparable à celle d'un réfrigérateur).

Dans la cabine : l'extraction d'air chaud est enlevée. Conservation d'une climatisation pour compenser le refroidissement du laser et maintenir une température constante, mais on peut en faire un usage limité.

Modèles éligibles au rétrofit : tous les séries 2 de Barco, Christie et Nec.

Ils ne font pas de rétrofit sur les projecteurs Sony car l'entreprise a arrêté la fabrication de pièces détachées (+ un taux de projecteurs Sony en France très faible). Ils ont néanmoins quelques pièces pour dépanner si besoin.

L'installation : dans leurs locaux ou à domicile (=plus simple et plus rapide pour la salle)

Ils ne gardent que la tête du projecteur et les cartes électroniques.

Tout le reste (puissance, lumière, redresseur...) qui fait chauffer le projecteur disparaît.

Le reconditionnement :

Ils proposent des projecteurs laser RGB+ garantis 2 ans, avec des serveurs neufs.
Beaucoup de nouveaux cinémas s'équipent désormais de projecteurs reconditionnés.

Questions-réponses :

Est-ce qu'il est possible d'avoir des documents pour convaincre les élus ?

Olivier Douet peut fournir certains documents sous réserve que le cinéma signe une décharge de confidentialité (problème de concurrence).

Il propose également de faire une présentation en visio aux personnes concernées si besoin (ville, région...).

Est-ce que La Cabinerie reprend des anciens projecteurs ?

Oui, plusieurs solutions :

- Si un projecteur « traîne » dans une cabine, ils peuvent le réparer, y compris pour faire du cinéma itinérant par exemple.

- Ils peuvent le racheter pour le reconditionner (et apporter une nouvelle garantie)

Ils encouragent aussi à ce que les projecteurs puissent être revendus à d'autres salles de la même région (pour un projet de 2ème salle par exemple).

Il n'y a pas d'obligation légale pour la reprise des équipements ?

Non, la D3E n'est pas indiquée sur les métiers du cinéma.

Est-ce judicieux de faire du rétrofit sur des projecteurs qui ont plus de 10 ans ?

Oui, car la durée de vie du DMD (coeur du projecteur) est de 100.000h. Et si on est capable de le réparer il passe à 650.000h.

Or un cinéma fait environ 3000 à 3500h de fonctionnement/an (soit 35.000h en 10 ans).

Ils ont aussi beaucoup de cartes DMD, de pièces détachées... Ils peuvent donc les réparer (y compris la capacité de changer un pixel mort par exemple).

Pour l'exemple, ils gardent à la Cabinerie un projecteur qui va fêter ses 18 ans cette année (1 des premiers projecteurs installés, de série 1). Pas possible de la transformer en laser mais toujours en état de marche.

Quelles sont les garanties pour les projecteurs « modifiés » ?

Le rétrofit est garanti 2 à 5 ans selon la marque du projecteur (2 ans pour Christie, 5 ans pour Barco). Sachant que, quand la Cabinerie livre le rétrofit dans les salles, le laser a 99.000h de lumière (un compteur horaire).

Le reste du projecteur n'est de toute façon plus sous garantie (pas d'annulation de garantie, il n'y en a déjà plus).

Est-ce que la Cabinerie prête/loue du matériel en cas de panne ?

S'il y a un deal assez important ils prêtent. Sinon la location est possible.

Quelle maintenance ?

Idem que leurs concurrents : un contrat d'entretien annuel classique (nettoyage, vérification image et son...) + une hotline en cas de problème.

Une antenne va s'ouvrir prochainement en Bretagne, à 2h-2h30 de Caen (techniciens en

formation).

Pierre rappelle qu'il y a néanmoins des préavis pour sortir des contrats de maintenance. Il faut regarder les dates anniversaires (généralement : possibilité d'arrêter son contrat de maintenance 3 mois avant la date anniversaire, sur demande par lettre recommandée).

Pierre met en garde contre le changement de TMS et donc d'interface :

L'utilisation est différente, mais une formation payante est assurée par la Cabinerie pour se former à la nouvelle interface si besoin. Un formateur est dédié à ça : possibilité en visio ou sur place (éligible Afdas). Ex : en Bretagne, ils vont former 60 membres d'une association prochainement. L'utilisation de base (création de playlist) est cependant toujours similaire.

Sur les économies de prix :

Exemple d'un cinéma de plusieurs salles qui fait une économie de 10.000€/an depuis le passage au laser.

Certains clients de la Cabinerie ont amorti le laser au bout de 2 ans.

Pierre rappelle également que, ce qu'il y a d'intéressant avec le laser, c'est qu'il y a une stabilité lumineuse dans la durée. Pour exemple, dans une salle du Café des images, il y a une lampe Xénon qui a une durée de vie de 1.000h mais qui commence déjà à dépérir au bout de 300h...

Quels retours des spectateur.rices en salle ?

Il existe 2 technologies différentes :

- le RGB : Plutôt destiné aux très grandes salles, il peut provoquer une gêne (lumière métallique, agressive, avec souvent un phénomène de spakle c'est-à-dire une « pétillance »...)
- le RGB+ (qui comporte en plus une diode bleue) fabrique d'autres couleurs et compense le spakle.

La Cabinerie n'utilise que cette 2ème technologie qui, selon Olivier Douet, fabrique une image proche du Xénon.

La différence se situe surtout au niveau de l'homogénéité de la répartition de la lumière (le laser n'a pas besoin d'être « dé-focalisé » pour créer un étal de lumière sur l'écran), et du contraste (meilleur avec le laser).

Mathilde rapporte son expérience du laser : pour elle, il y a plus de différence visible entre un projecteur propre et poussiéreux, qu'entre un laser et un xénon par exemple.

Est-ce que le laser est sensible aux changements de températures dans la cabine ?

Non, on n'observe pas de variations.

Quid de la hauteur du passage sous faisceau ?

Les normes n'ont pas changé par rapport au Xénon (1m80). Le rayon produit par le laser n'est pas plus dangereux que le Xénon. Les salles qui doivent repenser leur cabine sont celles qui étaient déjà dans une situation critique.

Par ailleurs, la zone dans laquelle le faisceau est dangereux pour l'oeil humain se situe entre la sortie de l'objectif jusqu'à 2m, 2m50. Cela concerne donc les derniers rangs seulement.

Avant de quitter la réunion, Olivier Douet propose un audit dans les salles de cinéma de la région.

MaCaO 7ème Art veut bien se faire le relai à l'ensemble des salles du réseau si un déplacement était prévu en Normandie.

Olivier nous informe qu'ils travaillent déjà avec les Cinémas Reynaud dans la région.

Debrief entre participant.es :

Les deux salles présentes et MaCaO 7ème art se disent convaincus par la démonstration faite.

Les salles ajoutent que les devis sont nettement moins chers (jusqu'à 30 % d'écart).

Olivier Douet a rassuré sur les points suivants :

- la garantie (pour l'exemple, le projecteur du Paradiso n'a été utilisé que 15.000h en 10 ans)
- les économies d'énergie qui ont pu être testées (et ne sont pas un simple argument marketing comme on avait pu le craindre lors de précédentes réunions).

Sur les économies d'énergie, Mathilde propose de repartager le tableau de suivi des consommations du Nouvel Odéon à Paris, qu'avait présenté son directeur Arnaud Boileau lors de la journée des élus. Celui-ci constate une véritable baisse de consommation depuis le passage au laser en février (jusqu'à -63 % sur le mois de juillet) :

Consommation Electricité (kWh)						
	2020	2021	2022	2023	Evolution de la consommation n+1	Evolution de la facture n+1
Janvier	3990	2038	4220	3142	-26%	73%
Février	3417	1973	3742	4387	17%	19%
Mars	2693	1743	3652	1454	-60%	-84%
Avril	384	841	3115	2027	-35%	40%
Mai	451	1298	3209	1775	-45%	38%
Juin	700	2554		2249		
Juillet	2273		5538	2030	-63%	13%
Août	1331	1761	2878	1674	-42%	47%
Septembre	2178	2178	2423	2029	-16%	87%
Octobre	2394	7100	2146	1499	-30%	62%
Novembre	825	3432	2241			
Décembre	966	4195	3368			
Total	21602	29113	36532	22266	-39%	8%

Pierre rappelle également que la Cabinerie est aussi beaucoup plus à l'écoute des besoins des petites salles que leurs installateurs actuels (qui préfèrent concentrer leur travail sur les salles qui leur rapportent plus économiquement).

Un audit extrêmement qualitatif a été fait au Café des images par la Cabinerie (temps pris, expertise...). C'est aussi une relation de confiance, de conseil, qui se joue.

Les salles présentes regrettent que nous ayons été si peu nombreux.ses à cette réunion technique et veulent bien se faire le relai à d'autres salles si besoin.